



**IPAM**

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE  
**RÉINVESTISSEMENT**

Projet no :  
**19**

Titre du projet	Adoption IPAM
Équipe spécialisée d'intervention rapide et de relais en santé mentale dans la communauté	RCG-1221-093 RCG 0624-187 B
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué
Psychiatrie	8 334 825 \$ 2021-2022 : 684 757 \$ 2022-2023 : 5 050 066 \$ 2024-2025 : 2 600 000 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
<p>Ce projet veut réduire le temps passé à l'urgence et éviter l'admission à l'urgence psychiatrique. Il assure un arrimage rapide et soutenu avec les services en communauté (médecin de famille, équipe traitante, continuum santé mentale, services communautaires, etc.) de façon à écourter le passage à l'urgence, l'éviter et mettre en place un « filet de sécurité ».</p> <p>Il est observé ailleurs dans le monde une diminution du risque suicidaire lorsqu'une personne bénéficie d'un suivi rapide après une hospitalisation pour une situation de crise lié à une problématique de santé mentale.</p>	
Description du projet	
<p>L'équipe d'intervention rapide offrira à l'utilisateur qui reçoit un congé de l'urgence, l'opportunité de voir très rapidement un psychiatre, une infirmière et une travailleuse sociale pour assurer un premier suivi de son plan d'intervention. Ainsi, elle permet de diminuer le nombre d'observations pour la nuit et assure une consultation rapide auprès d'une équipe, à même le guichet d'accès en santé mentale (GASMA). Cela constitue également une alternative à la référence à l'urgence pour les médecins de la communauté.</p> <p>Cette mesure permettra de mieux intégrer le GASMA aux trajectoires avec les hôpitaux et de rapprocher les collaborations entre le département de psychiatrie et les médecins de la communauté. Elle diminuera les séjours prolongés à l'urgence et le nombre de personnes qui y sera référé.</p> <p>Les retombées de la mise en place de ces équipes sont nombreuses, parmi celles-ci notons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des services permettant une plus grande accessibilité au réseau de la santé</li><li>• Des expertises médicales combinées aux forces du milieu et de la communauté permettant de diminuer les hospitalisations</li><li>• Des partenaires entièrement engagés au bien-être de la personne</li></ul> <p>Le projet propose de mettre en place des équipes d'intervention rapide et de crise dans tous les établissements du Québec, permettant ainsi à l'utilisateur qui reçoit un congé de l'urgence de recevoir rapidement un premier contact qui assure un suivi précoce de son plan d'intervention. Cette équipe joue un rôle primordial de "filet de sécurité" et d'aiguillage dans la trajectoire de soins et services.</p>	

<b>Objectif(s) / Livrables</b>
<p>Ce modèle vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux soins et services spécialisés en santé mentale, notamment par une prise en charge rapide par une équipe multidisciplinaire spécialisée en 2e ligne, qui dégagera les psychiatres au profit d'actes plus complexes.</li> <li>• Accroître la pertinence des actes médicaux en santé mentale en réduisant le nombre de visites en psychiatrie à faible valeur ajoutée, tout en permettant aux équipes multidisciplinaires d'intervenir plus rapidement dans le parcours de la maladie des individus.</li> </ul> <p>Plus précisément, ce projet prévoit la mise en place de six projets précurseurs, basés sur les expériences et les données disponibles d'équipes semblables déjà mises en place au Québec et ailleurs dans le monde. Ces 6 projets précurseurs permettront d'établir les éléments d'un modèle québécois, d'évaluer la mise en œuvre du modèle proposé et de produire le cadre de référence pour ce type d'équipe, dans le but d'un éventuel déploiement dans les autres CISSS et CIUSSS de tout le Québec.</p> <p>Il est divisé en trois volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaboration d'un modèle québécois à évaluer ;</li> <li>2. Mise en œuvre et évaluation de 6 projets précurseurs ;</li> <li>3. Création d'un cadre de référence basé sur les évaluations des sites précurseurs.</li> </ol>
<b>Partenaires à la réalisation de ce projet</b>
Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et Association des médecins psychiatres du Québec.
<b>Responsable de la mise en œuvre</b>
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mise à jour : 2024-12-04